

GTT publie sa feuille de route RSE 2024 - 2026

Paris – Le 6 février 2024. Le groupe GTT publie, ce jour, sa feuille de route RSE¹, portant sur la période 2024 – 2026 et approuvée par le Conseil d'administration en janvier 2024. Il s'agit de la première fois que GTT publie un plan détaillé des actions que le Groupe s'engage à mettre en œuvre, au cours d'une période déterminée, pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en matière de Responsabilité Sociétale.

Reflète des valeurs et de la raison d'être du Groupe, la feuille de route RSE 2024-2026 de GTT s'articule autour de trois axes et neuf engagements :

Axe 1 : Lutte contre le réchauffement climatique

Au travers de cet axe, GTT s'engage à :

- réduire l'impact climatique de ses activités en se dotant d'objectifs ambitieux de réduction de ses émissions de CO₂ (Scope 1, 2 et 3). Ces objectifs ont été soumis à la validation du SBTi² ;
- décarboner le secteur maritime grâce au développement de systèmes de confinement innovants pour des carburants alternatifs, ainsi qu'au développement des services digitaux ;
- contribuer à bâtir un monde durable au travers, notamment, du développement de nouveaux systèmes de confinement pour le transport maritime d'énergies décarbonées et de la fabrication d'électrolyseurs pour la production d'hydrogène vert, et agir en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

Axe 2 : Employeur responsable

Dans ce cadre, GTT s'engage à favoriser le développement et l'engagement de ses équipes en :

- réitérant la priorité absolue donnée à la santé et à la sécurité de ses équipes ;
- accentuant ses actions en faveur du développement des compétences et la promotion des talents, au travers, notamment, de la formation et la promotion de la mobilité interne ;
- promouvant la diversité, l'inclusion et le bien-être, avec des objectifs forts en faveur d'une plus grande diversité hommes-femmes, l'adoption et la mise en œuvre d'un plan d'inclusion du handicap et des actions de sensibilisation aux risques psycho-sociaux.

Axe 3 : Entreprise citoyenne

GTT place l'éthique et l'intégrité au centre des principes qui régissent la conduite de ses activités. Ces principes sont pour chacun, quel que soit son rôle dans le Groupe, une référence en matière de comportement et d'action, qu'ils soient collectifs ou individuels.

Au travers de cet axe, le groupe GTT :

- réaffirme sa tolérance zéro pour la corruption et s'engage à déployer au sein du Groupe, à horizon 2026, un référentiel éthique homogène et au standard le plus élevé ;
- impose sa politique d'achats responsables avec pour objectif que 100% de ses fournisseurs soient signataires de son code de conduite fournisseurs et partenaires à horizon 2026 ;

¹ Responsabilité Sociétale des Entreprises.

² SBTi : Science Based Targets – www.sciencebasedtargets.org

Communiqué de presse

- réitère son soutien aux communautés locales en s'engageant à développer en leur faveur des initiatives dans le monde éducatif.

Ces neuf engagements sont assortis de 24 indicateurs et objectifs de progrès, clairs et mesurables, décrits dans la feuille de route, et qui feront l'objet d'un reporting annuel.

La feuille de route RSE 2024-2026 de GTT est disponible sur le site internet du Groupe, au sein de son espace RSE dédié.

Philippe Berterottière, Président-Directeur général du groupe GTT, commente : « *En parfaite adéquation avec la raison d'être de GTT, notre feuille de route RSE 2024 – 2026 constitue une étape importante pour le Groupe en matière d'engagement et de responsabilité sociétale. Ce plan d'actions précis et détaillé permet désormais d'aligner notre mission et nos activités avec des engagements forts et ambitieux, et démontre notre détermination à mettre la technologie au service de la construction d'un monde durable* ».

Agenda financier - rappel

- Publication des résultats annuels 2023 : le 26 février 2024 (après clôture de bourse)
- Activité du premier trimestre 2024 : le 19 avril 2024 (après clôture de bourse)
- Assemblée Générale des actionnaires : le 12 juin 2024
- Publication des résultats semestriels 2024 : le 25 juillet 2024 (après clôture de bourse)
- Activité du troisième trimestre 2024 : le 25 octobre 2024 (après clôture de bourse)

A propos de GTT

GTT est l'expert technologique des systèmes de confinement à membranes dédiés au transport et au stockage des gaz liquéfiés. Depuis 60 ans, GTT conçoit et commercialise des technologies de pointe pour une meilleure performance énergétique. Les technologies GTT allient efficacité opérationnelle et sécurité pour équiper les méthaniers, les unités flottantes, les réservoirs terrestres, ainsi que les navires de transport multi-gaz. Le Groupe propose également des systèmes destinés à l'utilisation du GNL comme carburant, ainsi qu'une large gamme de services, dont des solutions digitales dans le domaine du Smart Shipping. GTT est aussi présent dans l'hydrogène à travers sa filiale Elogen, qui conçoit et assemble des électrolyseurs destinés en particulier à la production d'hydrogène vert.

GTT est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (Code ISIN FR0011726835, Ticker GTT) et fait partie notamment des indices SBF 120, Stoxx Europe 600 et MSCI Small Cap.

Contact Relations Investisseurs

information-financiere@gtt.fr / +33 1 30 23 20 87

Contact Presse :

press@gtt.fr / +33 1 30 23 56 37

Pour plus d'information, consulter le site www.gtt.fr

Avertissement important

Les agrégats présentés sont ceux habituellement utilisés et communiqués aux marchés par GTT. La présente communication contient des informations et des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations, des produits ou des services futurs ou les performances futures. Bien que la direction de GTT estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres GTT sont alertés sur le fait que ces informations et déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de GTT qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les déclarations et informations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par GTT auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), y compris ceux énumérés sous la section « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel de GTT déposé auprès de l'AMF le 27 avril 2023, et du rapport financier semestriel mis à disposition le 27 juillet 2023. L'attention des investisseurs et des porteurs de titres GTT est attirée sur le fait que la réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur GTT.